

Réunion extraordinaire des présidents de la COSAC
via vidéoconférence
le 16 juin 2020

Note d'information

En raison de l'épidémie mondiale de la COVID-19 et des conséquences du séisme qui a frappé Zagreb le 22 mars 2020, le Parlement croate a décidé d'annuler la LXIII^e COSAC, qui devait se tenir du 24 au 26 mai 2020 à Zagreb.

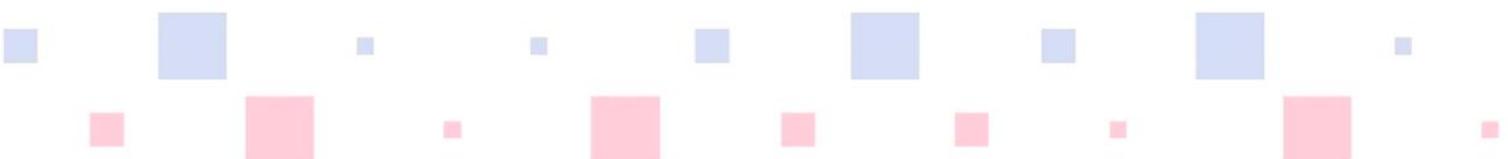
Dans le but d'assurer la continuité des activités de la COSAC en tant que forum de coopération interparlementaire pendant la crise actuelle et après celle-ci, le président de la commission des affaires européennes M. Domagoj Ivan Milošević, agissant en tant que président de la COSAC, avec le soutien de la troïka présidentielle de la COSAC, a décidé de convoquer une réunion extraordinaire des présidents de la COSAC qui se tiendrait par vidéoconférence le 16 juin 2020. Les discussions y porteront sur la réponse européenne commune à l'épidémie de la COVID-19, les impacts de l'épidémie sur le cadre financier pluriannuel pour 2021-2027 et la conférence sur l'avenir de l'Europe.

Première partie : une réponse européenne commune à l'épidémie mondiale du coronavirus et ses conséquences sur le cadre financier pluriannuel 2021-2027

Face à la crise sans précédent provoquée par la pandémie de la COVID-19, la Commission européenne a réagi en adoptant une réponse européenne commune au coronavirus. La présidente de la Commission, Mme Ursula von der Leyen, dirige une équipe de commissaires chargés de coordonner la réponse commune. Une fois les risques immédiats pour la santé et la situation épidémiologique maîtrisés dans l'ensemble de l'UE, les préoccupations se sont recentrées sur les graves conséquences économiques attendues de la crise. Le nouveau cadre financier pluriannuel doit s'adapter aux nouvelles circonstances.

La Commission européenne a mis en avant sa proposition d'un vaste plan de relance dans un paquet de mesures présenté le 27 mai, qui se base sur une proposition remaniée pour le prochain cadre financier pluriannuel et sur le programme de travail de la Commission adapté pour 2020. Afin de garantir une reprise durable, équitable, inclusive et juste pour tous les États membres, la Commission européenne propose de créer un nouvel instrument de relance, « l'UE de la prochaine génération », intégré dans un budget de l'UE à long terme puissant, moderne et remanié. La Commission a également dévoilé son programme de travail remanié pour 2020, qui accordera la priorité aux mesures visant à favoriser la reprise et la résilience de l'Europe.

Pour protéger les vies et les moyens de subsistance, réparer le marché unique, ainsi que pour garantir une reprise réussie et durable, la Commission européenne propose d'exploiter tout le potentiel du budget de l'UE. Le fond de relance baptisé « la prochaine génération de



l'UE » et doté de 750 milliards d'euros, ainsi que des renforcements ciblés du budget à long terme de l'Union pour la période 2021-2027, devraient porter la capacité financière totale du budget de l'Union à 1,85 billion d'euros.

« La prochaine génération de l'UE » propose d'augmenter les moyens financiers de l'UE en relevant temporairement le plafond des ressources propres à 2,00 % du revenu national brut de l'UE, ce qui permettrait à la Commission d'utiliser sa forte cote de crédit pour emprunter 750 milliards d'euros sur les marchés financiers. Ce financement supplémentaire serait acheminé par l'intermédiaire des programmes de l'UE et remboursé sur une longue période dans le cadre des futurs budgets de l'UE – pas avant 2028 ni après 2058. Pour contribuer à ce que cela se fasse d'une manière équitable et partagée, la Commission propose un certain nombre de nouvelles ressources propres. En outre, afin de mettre à disposition des fonds dès que possible pour répondre aux besoins les plus urgents, la Commission propose de modifier le cadre financier pluriannuel actuel pour la période 2014-2020, en mettant à disposition un financement supplémentaire de 11,5 milliards d'euros dès 2020.

La Commission juge nécessaire de parvenir à un accord politique rapide sur « la prochaine génération de l'UE » et le budget global de l'UE pour 2021-2027 au niveau du Conseil européen d'ici juillet, afin de donner un nouveau dynamisme à la relance et de doter l'UE d'un outil puissant pour remettre l'économie sur pied et pour construire l'avenir.

À la suite de l'épidémie du coronavirus, tous les parlements nationaux ont dû réorganiser et reprogrammer toutes les activités, en créant de nouveaux moyens pour équilibrer toutes les procédures administratives nécessaires. Aujourd'hui plus que jamais, l'engagement et la participation des parlements nationaux sont cruciaux pour relever de nouveaux défis et donner une réponse agile et efficace, garantissant une relance rapide et assurant l'efficacité de toutes les nouvelles mesures prises.

Deuxième partie : Conférence sur l'avenir de l'Europe

En juillet 2019, la présidente de la Commission européenne, Mme Ursula von der Leyen, a annoncé son intention de lancer une conférence sur l'avenir de l'Europe. La conférence devait commencer en mai 2020 et se dérouler sur deux ans. En raison de l'épidémie du coronavirus, le lancement de la conférence a été reporté à septembre 2020.

La vice-présidente de la Commission européenne pour la démocratie et la démographie, Mme Dubravka Šuica, est chargée de préparer la conférence sur l'avenir de l'Europe en collaboration avec le Parlement européen et le Conseil, et de trouver un accord avec eux sur le concept, la structure, le calendrier et la portée de la conférence. Le 16 octobre 2019, la Conférence des présidents du Parlement européen a décidé de créer un groupe de travail chargé de définir les priorités du Parlement européen, notamment les objectifs, le concept, le cadre, la durée, la structure de gouvernance et les parties prenantes de la conférence sur l'avenir de l'Europe. La participation des parlements nationaux à la conférence sur l'avenir de l'Europe n'est mentionnée explicitement dans aucun document de la Commission européenne. Néanmoins, elle devrait être bien préparée avec un cadre et des objectifs clairs, convenus entre le Parlement, le Conseil et la Commission.



Célébrant le 70^e anniversaire de la déclaration Schuman, l'Europe est appelée à réaffirmer sa solidarité et son unité dans des circonstances sans précédent. La conférence sur l'avenir de l'Europe créerait un espace de dialogue afin de renforcer la manière dont les citoyens européens construisent leur avenir. La conférence offre un nouveau modèle d'interaction entre les citoyens et les États membres et vise à introduire de nouvelles pratiques de communication ouverte et inclusive. Son objectif est de définir les priorités et le niveau d'ambition de l'Union européenne en y impliquant de manière active un grand nombre de citoyens de l'Union.

Dans la contribution de la LXII^e COSAC (Helsinki, 1^{er} – 3 décembre 2019), la COSAC fait observer que le Parlement européen et les parlements nationaux doivent être pleinement associés à la définition des objectifs, à l'organisation et à la mise en œuvre de la conférence sur l'avenir de l'Europe.

Le 21 janvier 2020, 34 présidents des commissions des affaires européennes des parlements nationaux/chambres nationales, représentant 24 États membres de l'UE, ont cosigné une lettre qui souligne l'importance d'assurer une représentation adéquate des parlements nationaux/chambres nationales à la conférence sur l'avenir de l'Europe. La lettre a été envoyée au président du Parlement européen, au président en exercice du Conseil des Affaires générales et à la vice-présidente de la Commission européenne.

La Commission européenne propose une communication par voie électronique entre les institutions de l'UE et les citoyens par le biais d'une plateforme numérique multilingue. La communication électronique ne devrait toutefois pas remplacer le dialogue et les rencontres en personne. Le Parlement européen souligne la nécessité pour la Commission d'adopter une position afin qu'une déclaration commune puisse être faite pour commencer les préparatifs.

La conférence sur l'avenir de l'Europe devrait surtout permettre de discuter et de dialoguer ouvertement sur les défis auxquels l'UE est confrontée, notamment en ce qui concerne la santé et la réponse de l'UE à la crise COVID-19. L'objectif de la présidence croate est de communiquer avec le Parlement européen et la Commission européenne afin de parvenir à un accord sur la position du Conseil concernant la conférence. La Croatie continue de soutenir et d'encourager un dialogue plus intense avec les citoyens européens par le biais de la conférence sur l'avenir de l'Europe.

